# LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22400-

## **RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MAI 2024**

#### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT-HUIT MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 22 mai 2024

## **ETAIENT PRÉSENTS:**

**Président:** Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau: Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Marie-Paule ALLAIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Fabienne TASSEL, Annie VALO, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

## **ABSENTS EXCUSÉS:**

- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Camille CAURET donne pouvoir à Nathalie BOUZID,
- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Josianne JEGU donne pouvoir à Nathalie BEAUVY,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Pascal LEBRETON donne pouvoir à Jérémy ALLAIN,
- Pierre LESNARD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Éric MOISAN donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Gwenaëlle AOUTIN, Yvon BERHAULT, Thibault CARFANTAN, Marc LE GUYADER, Jean-Michel LEBRET, Christelle LEVY-ROBERT, Thierry ROYER.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Yannick MORIN

#### Délibération n°2024-071

Membres en exercice: 69 Présents: 54 Absents: 15 Pouvoirs: 8

AFFAIRES GENERALES
SYNDICAT MIXTE ARGUENON PENTHIEVRE (SMAP) – REPRESENTANT – MODIFICATION

Créé en 1972, le Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre (SMAP) regroupe pour la compétence

« production d'eau potable » 6 structures intercommunales (4 syndicats d'eau et 2 communautés d'agglomérations) et 2 communes. Une communauté de communes se rajoute pour la compétence « SAGE ». Le SMAP a pour objet :

- La réalisation et l'exploitation de nouveaux ouvrages de production sur le territoire de ses collectivités adhérentes en accord avec celles-ci,
- L'exploitation des ouvrages de traitement, de pompage et de stockage d'eau en aval du barrage sur le territoire de la commune de Pléven,
- La mise en place et l'exploitation des conduites de transit entre les installations de traitement et les réservoirs de stockage d'eau potable des collectivités adhérentes,
- La construction et l'exploitation des points de livraison des arrivées d'eau aux réservoirs existants des collectivités desservies,
- La construction et l'exploitation de tout ouvrage installé sur la rivière l'Arguenon et ses affluents tendant à créer une réserve d'eau brute complémentaire ou à améliorer la qualité des eaux de l'Arguenon,
- o La protection de la retenue et toutes les actions sur le bassin versant de l'Arguenon,
- La fourniture de tout ou partie de leurs besoins en eau potable aux collectivités membres et, sous réserve de faisabilité technique, la fourniture d'eau à des collectivités non membres dans des conditions définies par convention,
- L'élaboration, l'animation et le suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
   Arguenon Baie de la Fresnaye.

#### Vu:

- Le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5711-1, permettant au Conseil communautaire de déroger à l'obligation de désignation au scrutin secret leurs délégués au sein des syndicats mixtes fermés,
- Les statuts du syndicat mixte,
- La délibération n°2020-145 de 28 juillet 2020, désignant les délégués pour représenter Lamballe Terre & Mer au SMAP,

Jean-Pierre OMNES

Philippe HELLO

Guy CORBEL

Jean-Luc BARBO

Sylvie HERVO

Nathalie BOUZID

Jean-Luc COUELLAN

Joël LUCIENNE

Yvon BERHAULT

Jérémy ALLAIN

Anne-Gaud MILLORIT

 La délibération n°2023-135 de 11 juillet 2023, désignant Pascal LEBRETON, pour représenter Lamballe Terre & Mer au SMAP, en remplacement de Jérémy ALLAIN,

Considérant la démission de Joël LUCIENNE de son mandat de Maire et de conseiller municipal,

#### Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

DECIDE de voter à main levée,

## VOTE: Adopté à l'unanimité

DESIGNE Annie VALO pour siéger au Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre,

4 JUIN 2024

 AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

## VOTE: Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME, A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

5 JUIN 2024

De la publication le

5 JUIN 2024

Lydie MICHEL

Directrice
Administration Générale